

COMITE DE PILOTAGE N°11 - OCM MAURIENNE T2 30 mai 2016

COMPTE-RENDU

Le trente mai deux mille seize à 14H00, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne à l'industrie, l'artisanat, au commerce et aux TIC.

Participants :

Membres votants :

NEYMARC Philippe	DIRRECTE	Excusé
GENON Hervé	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
CHARVOZ Pierre-Marie	Département Savoie	Présent
BONARD Michel	CCI 73	Présent
BERRUET Jacques	CMA 73	Représenté par Henri PERSONNAZ
TRACQ Jérémy	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	CC Terra Modana	Présent
BACHALARD Jean-Pierre	CCMG	Excusé
ROSSI Philippe	CCCM	Excusé
PICTON Marc	CC de l'Arvan	Excusé
DURIEUX Gérald	CCC La Chambre	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg Mont-Cenis	Présent
RITTAUD Mathilde	GPCM	Présente
RICHARD Jean-François	GEPRO	Excusé
MULET Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
CHABANAS Jérôme	UCA Porte de Maurienne	Présent

Assistaient également :

BULY Laurence (Agence Economique de la Savoie), BURGALIERES Anne (CC Cœur de Maurienne), COUTAZ Josiane (CCI), DARVES Béatrice (SPM), GARNIER Nelly (SPM), ROMERO AVILA Christel (SPM), SCARFOGLIERO Didier (CMA 73).

Date de l'invitation :

18 mai 2016

Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu du précédent comité de pilotage de l'OCM
- Actualités
- Avancement des actions de fonctionnement en cours
- Nouvelles actions de fonctionnement à engager
- Nouveaux projets d'investissement - aides directes aux entreprises
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

Après un rapide tour de table, personne n'ayant de remarques particulières, le compte-rendu du comité de pilotage du 4 avril 2016 est validé.

1. Actualités

Dossier de demande de subvention au titre du FISAC 2016/2019

Le dossier sera vraisemblablement traité d'ici la fin de l'année

Save the date !

Le 10 juin à Lanslebourg, à partir de 18h, l'UCALM propose une rencontre conviviale entre commerçants, élus et techniciens autour d'un tournoi de pétanque

2. Avancement des actions de fonctionnement en cours

Amélioration de l'accessibilité aux PMR (Action 7) :

Présentation du bilan des réalisations par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie :

- Une phase de sensibilisation avec 2 réunions d'information : 19 participants à Aiguebelle en septembre ; puis en octobre 2014 à Saint Michel avec 12 participants
- Des pré diagnostics individuels : 11 réalisés entre octobre 2014 et juin 2015 (+11 réalisés hors convention, dont 7 validés)
 - o 6 dossiers validés depuis
 - o 1 refusé (entreprise recontactée ; la CMA reste à sa disposition pour redéposer)
 - o 4 sans nouvelles (dossier non déposé ou passage en commission ayant échappé à la CMA)
- Deux séances d'accompagnement collectif fin 2015 : 12 entreprises à Saint Jean puis 7 entreprises à Fourneaux en septembre ; format apprécié des chefs d'entreprise
 - o 10 dossiers validés
 - o 9 sans nouvelles

Il est rappelé aux artisans et commerçants d'être vigilants lors de démarchages par des sociétés proposant d'onéreux services.

3. Nouvelles actions de fonctionnement à engager

Des actions pour chaque saison du GAEM (Action 5) :

Cette action vise à communiquer sur les commerces locaux et les chèques cadeaux et à affirmer le dynamisme des commerçants et artisans du pôle commercial.

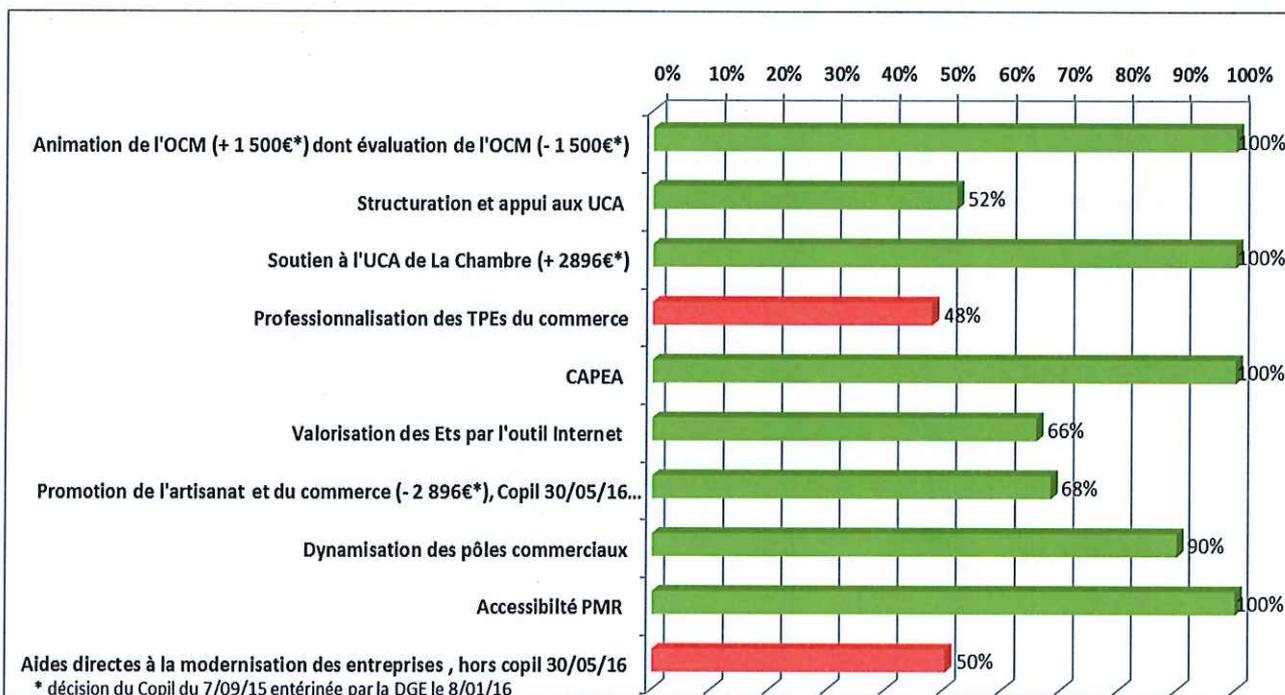
Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
GAEM	6 850.18 € HT	FISAC	1 712.55 €	25% du HT	ACCORDEE
		CDDRA	1 644.04 €	20% du TTC	Copil des contrats à venir

Vide grenier 2016 de l'UCA Porte de Maurienne (Action 5) :

Il s'agit de générer du flux dans le bourg centre et de faire connaître les adhérents de l'UCA à travers l'organisation de vide greniers.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	Montant	Pourcentage	
UCA Porte de Maurienne	740 € HT	FISAC	1 719.80 €	25% du HT	ACCORDEE

4. Etat d'avancement sur la consommation de l'enveloppe FISAC au 30/05/2016



Reliquats par action :

Action 2 : Structuration et appui aux UCA => 4 845€ de dépenses pour 969€ de FISAC (20%)

Action 3.1: Professionnalisation des TPE du commerce => 10 850€ DE / 2 170€ de FISAC (20%)

Action 4 : Valorisation des Ets par l'outil Internet => 16 124€ DE / 3 225€ de FISAC (20%)

Action 5 : Promotion de l'artisanat et du commerce => 46 938€ DE / 11 769€ de FISAC (25%)

Action 6 : Dynamisation des pôles commerciaux => 4 150€ DE / 830€ de FISAC (20%)

TOTAL RAR FONCTIONNEMENT : 19 114€ de FISAC (19% de l'enveloppe)

Un appel est lancé à tous les partenaires de l'OCM pour faire connaître les projets qui pourraient être financés avec ces reliquats.

5. Nouveaux projets d'investissement – aides directes aux entreprises (Action 9)

Point d'étape sur les aides directes à l'investissement au 30 mai 2016

52 entreprises rencontrées depuis octobre 2014 :

3 dossiers non retenu

7 abandons

25 dossiers retenus : 153 600€ engagés (56% de l'enveloppe FISAC + DEPARTEMENT)

4 dossiers présentés ci-après

13 dossiers en cours de montage

RESTAURANT L'ESTANCO – Daniel GAÏNETDINOFF - Termignon :

Amélioration des outils et de la cuisine, mise aux normes (assainissement) et adaptation sites Internet

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
L'ESTANCO	37 709 €	Etat - FISAC	7 542 €	20%	ACCORDEE

BOULANGERIE PATISSERIE OUDIN – David OUDIN - St Jean de Maurienne :

Achat d'un four à soles, d'un chauffe-eau et de stores

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
BOULANGERIE OUDIN	34 784.50 €	Département 73	6 957 €	20%	ACCORDEE

LA VALLEE DES MINES – Anthony BAUDIN - Valmeinier

Modernisation de l'entreprise et aménagement pour une ouverture à l'année de l'épicerie

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
LA VALLEE DES MINES	21 165 €	Etat - FISAC	4 233 €	20%	ACCORDEE

LAVERIE LIBRE SERVICE GTI – Béatrice PLAISANCE - St Jean de Maurienne:

Modernisation écologique et mise aux normes de la laverie Place du Marché

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
LAVERIE GTI	50 000 €	/	10 000 €	20%	REFUSEE

6. Questions diverses

Continuation de la tranche 2

La tranche 2 se poursuivra jusqu'au 18 décembre

La réunion de termine à 16h30.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 26 septembre 2016 à 14h00

Salle Pré Copet à St Jean de Maurienne

Hervé GENON

Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne

